Questionnaire de l'ASEOR aux candidats – Élections municipales d'Orsay

Réponses de la liste Orsay Insoumise et solidaire

1. Urbanisme et cadre de vie

1.*Quel accroissement de population à l'horizon 2030 êtes-vous prêts à accepter pour la commune ?*

Notre liste compte des personnes qui ont beaucoup milité contre l'urbanisation du plateau de Saclay, et nous savons que vous avez pris votre part dans cette lutte, notamment grâce à votre expertise juridique. Vos adhérents et sympathisants connaissent sans doute le livre « Citoyens de terre contre État de fer : Paris-Saclay, un désastre humain, environnemental et démocratique »[1] qui décrit bien combien la parole des citoyen.nes a été niée par les aménageurs de l'Opération d'intérêt national (OIN).

Nous faisons ce préambule pour bien contextualiser notre position sur ce sujet. De fait, malheureusement, nous avons perdu cette bataille, le métro arrive, les institutions de recherche et d'enseignement supérieur se sont installées, il faut loger les étudiants et les personnels, un hôpital a été construit, il faut loger les soignant.es et aide-soignant.es. Tous les recours ont été épuisés, il nous reste désormais à accompagner le processus, en veillant à que la naissance de ce nouveau quartier se fasse de la meilleure façon possible, d'un point de vue de sa pertinence sociale et de son impact écologique.

Dans le contexte actuel de crise du marché immobilier, ce n'est pas en augmentant la hauteur des constructions, tel que cela a été soumis à l'avis du public entre le 8/09/2025 et le 08/10/2025 pour le PLU d'Orsay, que les projets trouveront un équilibre financier. Le récent rapport de la cour des comptes évoque une croissance de la population communale sur les ZAC de Moulon et de Corbeville de 5000 habitant.es : cela n'est ni souhaitable ni possible dans le modèle économique actuel.

Nous proposons au contraire que l'équilibre financier des projets de construction soit revu, avec la participation financière de l'État, de façon à augmenter la part de logement social à hauteur de 50 % dans toutes les nouvelles constructions planifiées sur les ZAC de Moulon et de Corbeville, sur la base de la programmation initiale de 2015. Ceci est en cohérence avec notre volonté d'augmenter la part du logement social à Orsay, au delà des seules chambres pour les étudiant.es

1 http://costif.parla.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/03/Citoyens-de-terre-web.pdf

2.*Quelles mesures concrètes comptez-vous mettre en œuvre, après concertation avec les habitants, pour développer les liaisons douces (piétons, vélos) entre les quartiers, tout en prenant en compte les personnes âgées et les personnes en situation de handicap ?*

Nous répondons à cette question dans le point suivant : les solutions que nous proposons pour les liaisons entre la vallée et les plateaux sont applicables aux liaisons entre les quartiers de façon générale.

3.*Comment améliorer la liaison vallée–plateau ?*

Il faut améliorer les liaisons entre la vallée et les deux plateaux, celui de Saclay auquel vous faites sans doute référence dans votre question, puisque c'est là que la ville est amenée à s'étendre dans les prochaines années, mais aussi de l'autre coté, le plateau de Limours, sur lequel est installé un des quartiers de notre ville, Mondétour, ainsi que la ville des Ulis, à laquelle nous sommes étroitement liés.

Pour améliorer ces liaisons, nous souhaitons renforcer tous les modes de transports ne faisant pas appel à la voiture individuelle. Cela suppose d'augmenter l'offre classique de transport en commun, de créer des pistes cyclables et de baliser des cheminements piétons, mais aussi de mieux adapter cette offre à des besoins spécifiques : les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées qui n'osent pas utiliser les bus classiques même quand ceux-ci sont équipés pour les accueillir, les cyclistes qui ne disposent pas de vélo à assistance électrique et que les fortes pentes de part et d'autre de la vallée de l'Yvette rebutent, etc.

Nous proposons donc de mettre en place un système de minibus gratuits adaptés à ces publics pour mieux connecter la vallée et les deux plateaux. Spécifiquement pour les cyclistes, plusieurs villes dans le monde ont déployé des flottes de bus munis de rack à vélo. Cette innovation permettrait aux cyclistes de franchir l'obstacle de la pente et de poursuivre leur parcours à vélo sur les plateaux.

4.*Quelles solutions proposez-vous pour optimiser le stationnement et soutenir nos commerces locaux ?*

De notre point de vue, l'optimisation du stationnement passe avant tout par la réduction des trajets courts faisant appel à la voiture. Qui n'a pas déjà tourné en voiture dans le centre-ville en finissant par se garer plus près de chez iel que du centre ? L'usage de la voiture n'est pas une fatalité, si une offre alternative est à la hauteur, les habitant.es l'utiliseront, les commerces en bénéficieront.

Les études montrent en effet que la voiture n'est pas le premier facteur de vitalité des centres-villes, bien au contraire. La grande majorité des client.es de proximité se déplacent déjà à pied, à vélo ou en transports collectifs. En réalité, les principaux freins au "shopping" cités par les usager.es ne sont pas le manque de stationnement, mais plutôt les nuisances sonores, l'étroitesse des trottoirs et l'omniprésence du trafic motorisé. C'est d'ailleurs la voiture qui a historiquement favorisé l'essor des zones

commerciales périphériques au détriment de nos rues commerçantes. La vitalité d'un commerce dépend moins du nombre de véhicules qui passent devant sa vitrine que de la facilité pour les habitant.es de s'y rendre et d'y flâner en toute tranquillité.

L'attractivité du centre ville passe par lé développement des espaces verts, qui constituent des îlots de fraîcheur et encouragent la déambulation piétonne. Comme discuté dans la question 5. ci dessous, nous pensons que cette mutation ne doit pas se faire de manière descendante : nous instaurerons des concertations avec les commerçant.es et les riverain.es pour co-construire un espace public agréable et créateur de lien social.

5.*Quels types d'actions ou de projets envisagez-vous pour préserver et développer les espaces verts et rendre la nature plus proche et plus accessible aux habitants (ex. : un schéma arboré…) ?*

Développer les espaces verts suppose de redonner au sol une place importante en ville. L'action prioritaire sera donc de des-imperméabiliser le sol partout où cela est possible, en commençant par les cours des écoles, les places publiques et les parkings. Nous agirons ainsi directement sur la prévention des inondations en favorisant la rétention d'eau et le cycle naturel du ruissellement.

Ensuite, nous organiserons une concertation avec les habitant.es sur leur envie d'espaces verts : de quoi les Orcéen.nes rêvent-t-il pour leur ville ? D'une nature très domestiquée, faite de parterres de fleurs bien alignées et bien arrosées, ou d'une nature plus sauvage, faite de plantes rustiques, de plantes nourricières dont chacun s'occupe et tous peuvent bénéficier, comme c'est le projet du mouvement des « Incroyables Comestibles ». De belles discussions en perspective !

Par ailleurs, nous voulons mette en place une ferme communale maraîchère, avec un objectif à la fois de production alimentaire et de pédagogie. Cette ferme, qui emploiera des maraîcher.ères salarié.es par la commune, permettra d'approvisionner les cantines scolaires en produit locaux et de qualité. Mais au delà un lieu de production, cette ferme sera un espace de sensibilisation aux enjeux agricoles et alimentaires. Nous voulons en faire un lieu d'apprentissage concret pour les écolier.es, mais également favoriser des dynamiques d'éducation populaire via des chantiers participatifs (aide aux récoltes, montage de serres).

6.*Comment prévoyez-vous de concilier le développement de la commune avec la problématique du gonflement des argiles et la présence d'eau ?*

Les zones à risque concernant le gonflement des argiles sont connus avec une assez grande précision, tout autant que la complexité de l'hydrologie dans notre ville lié à sa topographie et les caractéristiques géologiques du terrain. On a pu le constater durant le chantier de construction d'un immeuble situé en amont du rond-point de la rue de Versailles d'entrée sur la N118, complètement inondé durant des mois voire des années.

Il faut donc en tenir compte de toutes les informations dont on dispose avant d'engager des travaux d'ampleur. Cela vaut évidemment et de façon immédiate pour le projet de réaménagement du centre ville.

2. Propreté et gestion des déchets

7.Comment comptez-vous améliorer la propreté des rues et des espaces publics (ex. : lutte contre les dépôts sauvages en croissance constante) ?

Concernant les dépôts sauvages, nous sommes conscient.es du problème, dont l'ampleur ne nous saute cependant pas aux yeux, et nous pensons qu'une solution d'ordre répressive serait illusoire. Il faut avant tout comprendre les causes « structurelles » de ce genre de comportement, afin de rendre la filière déchet plus efficace, (la nouvelle déchetterie installée sur le plateau de Saclay n'est-elle pas une partie de la solution ?) et organiser des campagnes d'information pour élever le niveau de conscience de nos concitoyen.nes. Cette approche vaut aussi pour les déchets de moindre volume qui peuvent être jetés sur la voix publique : y a-t-il assez de poubelles publiques ?

8.Accepteriez-vous de mettre un terme à la collecte en apport volontaire, et plus particulièrement à l'usage des conteneurs enterrés ? Ce système engendre des difficultés majeures pour les personnes seules, âgées ou à mobilité réduite. De plus, il génère de nombreuses nuisances : impact visuel négatif, pollution sonore, malpropreté, odeurs et problèmes d'hygiène publique.

S'agissant des conteneurs à verre, il est vrai qu'ils occasionnent des nuisances pour celles et ceux qui en sont riverains. Il y a sans doute des choses à améliorer, définir des horaires d'apports plus restreints, améliorer le dispositif d'un point de vue technique. Mais par ailleurs, selon le Syctom, il semble que le taux de recyclage est plus élevé pour la collecte en porte à porte que en point d'apport volontaire. Et il est difficile de trouver des données sur l'impact carbone comparé des deux modes de récupération du verre, aspect qui pour nous revêt une grande importance. Le sujet est donc complexe. Nous comprenons par votre question que vous êtes favorables à la collecte en porte à porte. Pour nous, cette question mérite d'être mieux instruite dans toutes ses dimensions et de faire l'objet d'une concertation avec l'ensemble des habitant.es. Dans la pratique, des comportements d'entre-aide existent déjà entre voisins pour l'apport au point de collecte du verre des personnes âgées ou à mobilité réduite : en pourrait-on pas inciter les habitant.es d'une rue à jouer collectif ? C'est déjà le cas concernant le partage des nouveaux conteneurs pour les déchets verts, qui s'échangent entre voisins pour s'adapter aux besoins des unes et des autres.

3. Sécurité des biens et des personnes

9. Vous engagez-vous à publier chaque année les chiffres officiels bruts du ministère de l'Intérieur concernant la délinquance sur la commune ?

Nous ne somme pas surs de comprendre cette question, puisque de fait ces données sont rendues publiques[2] chaque année sur data.gouv.fr

Nous supposons donc que vous souhaitez qu'il en soit fait écho dans les divers médias de la commune. Nous sommes de façon générale demandeurs de la publication des données concernant la commune, dont certaines sont détenues par l'équipe qui la dirige et qui parfois tarde beaucoup à les rendre publiques. Nous sommes pour une ville « open data ».

Concernant les chiffres de la criminalité, avoir des données sur cette question est précieux. Mais sur ce sujet sensible comme pour bien d'autres, les chiffres bruts ne font pas tout. Ils ne sont vraiment utiles que si l'on sait bien les interpréter et que l'on dénonce les tentatives de les manipuler pour leur faire dire des choses qui ne correspondent pas à la réalité. À titre d'exemple, un taux d'augmentation de 50 % pour une catégorie de délit peut-être très inquiétant si l'on oublie de dire qu'en fait on est passé de 2 cas à 3 cas (ce qui représente bien une hausse de 50 %…). Cet exemple est un peut caricatural, soit, mais des exemples de manipulation plus subtile existent. Le criminologue Sebastian Roché connaît bien le sujet, des universitaires tels que lui pourraient nous aider à y voir plus clair.

Un autre grave sujet de criminalité sur lequel les données sont à examiner avec soin est celui des violences sexistes et sexuelles (VSS). Sait-on interpréter correctement une variation de ce chiffre, quand on sait que la sous-déclaration de ces violences est encore très importante, notamment les violences conjugales ? L'augmentation de ces chiffres n'est pas à décorréler de la libération de la parole, des femmes notamment, sur les affaires de VSS, fruit de longues batailles féministes.

10.*Quelles initiatives envisagez-vous pour renforcer la sécurité (ex. : prévention des incivilités urbaines, etc.) ?*

Nous privilégierons des actions de prévention des incivilités urbaines et de formation des agents de police municipale sur les violences sexistes et sexuelles, ainsi que la discrimination raciale et LGBTphobe .

11.*Avec la poursuite de l'Opération d'Intérêt National (OIN) de Corbeville, quelle sera votre approche sécuritaire globale pour ce 4e quartier à part entière ?*

Nous n'envisageons pas, pour ce quartier, de politique concernant la sécurité et la tranquillité publique différente de celle de l'ensemble de la ville.

12.*Accepteriez-vous de rétablir l'éclairage nocturne de manière permanente (source d'insécurité, de risques pour la sûreté et d'angoisses empêchant de nombreux habitants de se déplacer) ? Cela pourrait se faire au profit de systèmes alternatifs*

2 https://www.data.gouv.fr/datasets/bases-statistiques-communale-departementale-et-regionale-de-la-delinquance-enregistree-par-la-police-et-la-gendarmerie-nationales

modernes, tels que l'allumage temporaire par détection de présence (radars) ou la diminution de l'intensité lumineuse.

Depuis 2020, la ville a mis en place une politique d'extinction de l'éclairage public, justifiée par des économies d'énergie et le respect de la biodiversité. Cette politique n'a jamais été pensée sous un angle genré. Contrairement à des villes comme Sceaux (qui a organisé des marches exploratoires en 2025), Orsay n'a pas associé les femmes ou personnes à mobilité réduite à la réflexion sur leur sentiment de sécurité dans l'espace public. Les abords des gares du Guichet et d'Orsay-Ville, les passages souterrains, certaines zones résidentielles, il existe tout autant d'espaces où l'extinction des lumières peut créer des situations d'insécurité pour les femmes et les personnes à mobilités réduites.

Nous prévoyons donc d'organiser des marches exploratoires avec les Orcéennes et personnes à mobilité réduite pour identifier les zones de danger ou d'inconfort : angles morts, passages souterrains, abords des gares. Suite à ces marches, nous maintiendrons l'éclairage dans les zones identifiées comme sensibles par les habitantes, et installerons des détecteurs de mouvement.

4. Inondations et gestion des risques

13. *La réserve citoyenne compte actuellement environ 12 bénévoles pour 16 000 habitants : comment comptez-vous la renforcer ?*

Nous supposons que vous voulez parler de la réserve communale de sécurité civile (RCSC) et non de la réserve citoyenne de défense et de sécurité. Lors des inondations, on a pu voir la solidarité spontanée s'organiser entre les habitant.es. La RCSC fonctionne sur le principe du bénévolat et du volontariat, la renforcer passe donc essentiellement par des actions de communication de la mairie pour mieux la faire connaître des Orcéen.nes.. Elle n'a de toute façon pas vocation à se substituer à aux services de la sécurité civile. A l'image des pompiers volontaires, que l'on peine a recruter aujourd'hui en France, la question de la rémunération de ces volontaires ne doit pas être éludée.

14. *Il est urgent de réviser le schéma directeur d'assainissement sur l'ensemble de la commune (création de réservoirs, bassins de rétention ou dispositifs de drainage, révision du PPRI - Plan de prévention des risques d'inondation - de l'Yvette remis en cause par les habitants…). Êtes-vous d'accord ?*

La liste que vous énumérez (création de réservoirs, bassins de rétention ou dispositifs de drainage, révision du PPRI) semble concerner plutôt la gestion des milieux aquatiques et la préventions des inondations que l'assainissement. Bien sûr, en cas de forte pluie, le réseau pluvial et le réseau assainissement sont amenés à se mélanger, les stations d'épuration débordent. L'entretien et l'amélioration du réseau d'eaux usées est une priorité.

15. *Suite aux récentes inondations, quelle stratégie globale de prévention et d'information des habitants face au risque majeur d'inondation comptez-vous mettre en place ?*

Concernant le réseau d'eau pluviale et plus généralement la gestion des eaux du bassin de l'Yvette, compétence du SIAVY, nous proposons une gestion préventive c'est à dire de favoriser au maximum l'infiltration de l'eau dans les parcelles agricoles situées sur le bassin pour éviter les ruissellements et de poursuivre la renaturation du lit de l'Yvette pour ralentir l'écoulement de l'eau (reméandration, création de zones d'expansion du cours d'eau, de zones humides). Pour cela, nous prévoyons de réunir agriculteur.ices, aménageur.ses, assureur.ses, collectivités territoriales et État pour élaborer et financer des actions en ce sens. Enfin, pour limiter les inondations à Vauhallan, commune de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay à laquelle Orsay appartient et à laquelle siègent des élu.es d'Orsay, nous ferons en sorte de limiter l'urbanisation sur le plateau de Saclay.

Pour l'information de Orcéen.nes, en cas de crue importante, les habitant.es doivent être prévenus le plus tôt possible afin de pouvoir se mettre en sécurité et protéger leurs biens, au besoin en utilisant FR-Alert, le dispositif d'alerte et d'information des populations.

5. Gouvernance et transparence

16. *Quelles mesures prendrez-vous, et avec quel moyen, pour garantir la transparence de la vie politique locale? Les frais de représentation (ex. frais de bouche) seront-ils publiés et encadrés ?*

Les données de la ville sont trop opaques. Dans notre démarche d'élaboration de notre programme municipal, nous avons attendu plusieurs mois pour obtenir des documents censés être publics. Nous ferons d'Orsay une ville de l'open data. Nous publierons les données sur toute la vie de la ville, et pas uniquement lorsque cela nous convient. Les frais de représentation seront réduits au strict nécessaire et rendus publics.

17. *Envisagez-vous une hausse de la fiscalité (part communale de la taxe foncière) à Orsay durant la durée de votre mandat ?*

Dans le contexte actuel de réduction de la dotation de l'État, l'ajustement de l'équilibre du budget repose sur le niveau des dépenses d'une part, le niveau de l'impôt et le recours à l'emprunt d'autre part. Concernant la réduction des dépenses, l'effort portera sur l'efficacité énergétique des bâtiments publics, qui seront rénovés pour être plus efficaces. La réduction, au cours des mandats de David Ros et Rémi Darmon, de la dette catastrophique accumulée par Marie-Hélène Aubry en 2008 après ses deux mandats, laisse la ville dans une situation saine. Pour financer des projets d'ampleur, nous rechercherons un équilibre entre le recours à l'emprunt et une augmentation modérée de la taxe foncière, que nous ne nous engageons pas à ne pas augmenter.

***18**. Pensez-vous qu'il ait été judicieux pour la Ville d'avoir quitté le réseau social X (anciennement Twitter) ? Avec le recul, quels enseignements tirez-vous de cette décision (risque de censure, perte de visibilité, etc.) ?*

La ville d'Orsay a effectivement eu raison de quitter le réseau social "X", anciennement "Twitter" :

Ce réseau social est en effet propriété de M. Musk, engagé fortement pour le retour de M.Trump au pouvoir, et qui a notamment lancé deux saluts nazis lors de l'investiture de ce dernier. Ce bouleversement politique outre-atlantique ouvre là-bas une ère d'incertitude et un recul des droits des personnes opprimées, une onde de choc perceptible en Europe et en France, où le gouvernement américain tente d'imposer ses idées aux détriment des peuples du vieux continent.

De plus, depuis son rachat par le milliardaire américain, ce réseau social s'est illustré par ses dérives : fin de la modération de contenus sensibles, algorithme biaisé et non-contrôlable mettant en avant les contenus d'extrême-droite, mais aussi et surtout, son intelligence artificielle l'accompagnant, Grok. Outre les terribles enjeux environnementaux liés à l'utilisation des IA et la délégation de la capacité à réfléchir et argumenter, Grok s'est illustré par des propos racistes, antisémites, et dernièrement par sa capacité à déshabiller des femmes, parfois mineures, sur certaines photos, sans leur consentement. La ville d'Orsay n'a pas à donner crédit à ce réseau social, devenu caniveau du débat public, et des pratiques répugnantes qui y ont lieu. Les français.es ne s'y trompent d'ailleurs pas, la fréquentation de ce réseau étant en chute libre.

Pour communiquer avec ses administré.es, la ville d'Orsay ferait mieux d'utiliser son propre site internet, hébergé en France pour garantir sa souveraineté numérique, et passer hors des algorithmes opaques. Et même au-delà, la ville d'Orsay aurait tout à gagner à diffuser ses informations en priorité sur des panneaux d'affichages public, plus nombreux, en particulier dans les quartiers plus isolés comme le Moulon. Une telle communication, plus humaine et plus directe, est à privilégier par rapport au numérique pour qu'Orcéennes et Orcéens se retrouvent ensemble.

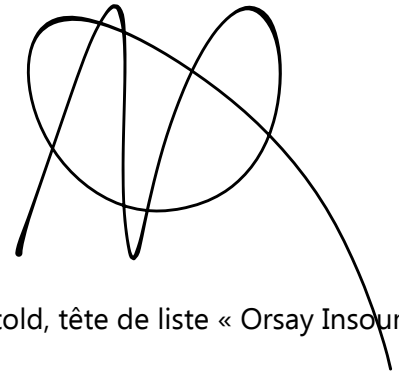
Il nous semble que tout ce raisonnement est également valable pour votre association qui s'honorerait en quittant ce réseau antisocial.

6. Expression, proposition libre

La défense de l'environnement, sujet qui vous est cher, ne pourra se faire sans que les solutions ne soit partagées, et même co-construites par les habitant.es. Nous proposons donc une série de mesures (révocation des élu.es, pétitions et référendum d'initiative citoyennes, assemblées de quartier tirées au sort, etc.) pour redonner aux habitant.es la possibilité d'exercer leur souveraineté, et dont vous trouverez les détails dans nos fiches programmes.

Date et signature

le 01/03/2026



Nathanaël Rognon--Bechtold, tête de liste « Orsay Insoumise et solidaire »